

L'Union européenne incite les équipes de recherche des Etats membres à associer des partenaires américains à leurs propositions de projets Horizon Europe



La Commission européenne et le département d'Etat américain se sont entendus récemment pour promouvoir la coopération transatlantique [1]. La publication ce mois-ci du Programme de Travail 2023-2024 d'*Horizon Europe* [2] offre de multiples opportunités de coopération dans une série de domaines variés allant de la santé au changement climatique. La participation des chercheurs américains à Horizon Europe [3] est facilitée grâce à la création du Statut de Partenaire Associé [4] qui les dispense de signer un contrat (*Grant Agreement*) avec la Commission Européenne lorsqu'ils ne bénéficient pas de fonds européens .

Dans cette optique, et lorsqu'il y a une valeur ajoutée scientifique, la Commission européenne invite les équipes européennes à intégrer des groupes de recherche américains dans les propositions à bénéficiaires multiples soumises dans le cadre de Horizon Europe.

Il faudra toutefois s'assurer qu'ils disposent de fonds propres. Une exception est faite pour les propositions soumises au sein du "Cluster Santé", dans lesquelles des équipes de pays associés tels que les Etats-Unis peuvent recevoir des financements directement de l'Union européenne (mais doivent alors signer un *Grant Agreement*). Les appels à projets du "Cluster Santé" ont été publiés le 19 janvier 2023, avec pour la plupart une échéance le 13 avril [5].

Rédacteur : Joaquim Nassar, Attaché pour la Science et la Technologie, Washington

joaquim.nassar@ambascience-usa.org